

NEUFCHÂTEAU

Les cinq dossiers qui vont animer l'intercommunalité en 2021

Nouveaux courts de tennis, voie verte entre Neufchâteau et Coussey, atelier bois partagé, lutte contre les inondations ou maison de l'enfance à Liffol-le-Grand : les grands projets ne manquent pas cette année pour la communauté de communes de l'Ouest vosgien.

Nouvelle année, nouveaux projets : 2021 ne déroge pas à la règle avec cinq dossiers majeurs cette année dans l'Ouest vosgien.

■ Ouverture de la maison de la petite enfance à Liffol-le-Grand

Vingt-cinq places sont désormais disponibles pour accueillir les enfants du secteur de la seconde ville du territoire. Un projet collectif jugé « exemplaire », initié en 2016 et qui a permis à plusieurs collectivités de travailler de concert : la commune de Liffol-le-Grand qui a mis à disposition le terrain et fait démolir les bâtiments qui s'y trouvaient, la ville de Neufchâteau qui a prêté « main-d'œuvre » forte et la communauté de communes de l'Ouest vosgien (CCOV).

■ Restructuration de l'ensemble des courts de

tennis

Les travaux destinés au développement de la pratique du tennis sur l'ouest du département devraient s'achever dès ce printemps. Les travaux d'éclairage des courts intérieurs ont pris de l'avance. Le sol sportif des trois terrains extérieurs sera transformé en terre battue artificielle. L'arrosage de la surface en brique pilée s'effectuera au moyen d'une cuve de 22 000 l alimentée par la récupération de l'eau de pluie provenant du toit. Montant total de l'investissement : 250 000 € dont 70 % de subventions publiques.

■ Lutte contre les inondations

Le dossier HEBMA (protection et préservation de l'environnement) qui a fait couler autant d'encre que de salive doit être entrepris au cours de ce premier semestre. Doté d'un budget de 21 M€, il vise à réduire la vulnérabilité du territoire aux risques d'inondations et, directement, quelque 400 habitations. Des phénomènes de montée des eaux récentes (2001, 2006 et 2011) présents dans tous les esprits. Un projet global aujourd'hui totalement financé (Europe, État, Région, Département, Agence



La communauté de communes de l'Ouest vosgien a investi plus de 130 000 € dans un atelier bois qui pourra se partager entre associations, étudiants et même particuliers. Photo VM/Olivier JORBA

de l'eau, CCOV, etc.).

■ Un atelier (bois) partagé à Rebeval

Il s'agit là d'un tiers lieu qui vise à installer sur un même site, l'association d'insertion Chantiers Services, des étudiants de la Section d'enseignement professionnel (SEP) du lycée Pierre-et-Marie-Curie, des étudiants et apprentis de l'Alpia (école de l'ameublement de Liffol-le-Grand) ainsi que des retraités ou toute autre personne qui souhaiterait utiliser ce lieu pour y créer, produire et fabriquer des réalisations en bois : « Un projet catalyseur pour la création d'entreprise », estime Simon

Leclerc, président de la CCOV.

■ Lancement de la voie verte

Très attendu également, le lancement de la voie verte sur un itinéraire européen et labellisé (la Meuse à Vélo) : un outil de développement touristique et économique. « Nous concluons les études concernant la faune et la flore qui doivent se terminer. Les consultations de maîtrise d'œuvre suivront pour un début des travaux estimé dans la seconde moitié de l'année dès que nous aurons les autorisations administratives », indique Simon Leclerc.

Olivier JORBA